

Enquête sur les soins à domicile : les Français les plébiscitent...quand ils y ont accès !

France Assos Santé publie ce 25 février les résultats de son enquête exclusive sur les soins à domicile. Retours très positifs des patients ou de leurs proches, sous réserve de trouver des professionnels de santé et de l'aide à domicile.

Plus de 9 personnes sur 10, patients ou proches, se déclarent satisfaits des soins reçus ou dispensés à domicile. C'est l'un des principaux résultats de l'enquête BVA/Xsight pour France Assos Santé, réalisée auprès de 500 personnes, entre le 29 novembre et le 9 décembre 2024, par Internet.

Parmi les patients pris en charge à domicile, 93 % font état d'un sentiment de sécurité et pour une majorité des personnes sondées, les droits fondamentaux des patients sont respectés, à commencer par le respect de la dignité (92 %) et la clarté des informations fournies (91 %).

Ces taux de satisfaction élevés tiennent compte des deux catégories de soins et d'accompagnement à domicile : ceux prodigues dans le cadre d'un suivi post-hospitalisation, en ambulatoire notamment, et ceux qui s'inscrivent dans un parcours de soins au long cours, dans le cadre d'une maladie chronique, d'une perte d'autonomie liée à l'âge, d'un handicap, etc.

Le plébiscite exprimé par les patients ou leurs proches tendrait donc à décrire une expérience globalement très positive des soins médicaux et paramédicaux « à la maison », ainsi que des aides liées à l'accompagnement (aide-ménagère, auxiliaire de vie, etc.), quel que soit le contexte dans lequel ils sont prescrits.

Le tout domicile n'est pas tout rose

A bien y regarder, la réalité est plus nuancée. Car si les soins accordés à domicile, que ce soit par les médecins et les infirmiers, font l'unanimité, encore faut-il pouvoir en bénéficier. Ce constat, et quelques autres, font partie des points d'attention que notre étude a permis d'identifier :

- 25 % des personnes suivies sur le long cours (dont plus d'un tiers en raison du vieillissement) et 19 % des patients en post-hospitalisation ont été confrontés à des difficultés d'accès à des professionnels de santé et à des aides à domicile ou auxiliaires de vie ;
- 11 % d'entre eux ont dû renoncer à des soins, en raison précisément de ces difficultés d'accès à un médecin ou un infirmier, mais aussi, dans une moindre mesure, pour des raisons financières ;
- De fortes disparités se font jour, en particulier entre les patients en post-hospitalisation et ceux suivis sur du long terme, et, au sein de ce dernier groupe, les personnes seules et/ou en perte d'autonomie liée à l'âge ont un vécu plus complexe et difficile ;

- 70 % des proches aidants rapportent des impacts négatifs de ce type de prise en charge, en termes organisationnels et de lourdeurs administratives.

Le virage domiciliaire, conséquence du développement des soins ambulatoires et de la préférence des Français pour les soins à domicile, nécessite des efforts à la hauteur des enjeux, notamment pour faciliter l'accès à tous les professionnels engagés dans ce type de prise en charge. En clair, pour garantir des soins de qualité pour tous, partout.

A cet effet, France Assos Santé réitère sa demande en faveur du déploiement d'équipes de soins traitantes coordonnées sur tout le territoire. La proposition de loi relative à l'évolution de la profession d'infirmier qui sera examinée le 10 mars prochain, ainsi que l'accès direct accordé récemment aux infirmiers en pratique avancée (IPA) vont dans le bon sens, mais appellent d'autres mesures conséquentes, telles que le renforcement des structures de soins à domicile, pour répondre à la mutation du système de santé et aux attentes des patients, sans oublier les aidants dont la charge mentale n'est pas mince.

[Voir les résultats du sondage](#)

A propos de France Assos Santé

Créée en mars 2017, France Assos Santé est l'organisation de référence qui porte la voix et défend les intérêts des patients et des usagers du système de santé. Elle regroupe près de 100 associations nationales qui agissent pour la défense des droits des malades, l'accès aux soins pour tous et la qualité du système de santé. Elle forme les 15 000 Représentants des Usagers qui siègent dans les instances hospitalières et de santé publique. Elle prend une part active dans le débat public et porte des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

Contact presse : Service communication – 07 56 34 10 86 – communication@france-assos-sante.org